



L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE



SOMMAIRE GÉNÉRAL



PLUI
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Grenoble-Alpes Métropole

PLUi approuvé le 20 décembre 2019
Dernière actualisation : Modification n°2 du 5 juillet 2024*
** Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution*



PROCÉDURES

TABLEAU DES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION
DÉLIBÉRATIONS ET ARRÊTÉS
SOMMAIRE GÉNÉRAL

RAPPORT DE PRÉSENTATION

INTRODUCTION

TOME 1 - DIAGNOSTIC TERRITORIAL

TOME 2 - ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 3 - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 4 - EXPLICATION DES CHOIX RETENUS - LIVRET MÉTROPOLITAIN ET 49 LIVRETS COMMUNAUX
(Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 07/05/2024)

TOME 5 - NOTICES EXPLICATIVES DES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLUI (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

ANNEXE - SECTEURS MÉTROPOLITAINS DU PLUI

ANNEXES INFORMATIVES RELATIVES AUX RISQUES (Modification n°1 le 16/12/2022)

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

(Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021)

RÈGLEMENT ÉCRIT

TOME 1.1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET LEXIQUE (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 1.2 - RÈGLEMENT DES RISQUES (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021 et modification n°1 le 16/12/2022)

ANNEXE N°1 - CARTES DES HAUTEURS ET DES VITESSES MAXIMALES – INONDATION DU DRAC)

ANNEXE N°2 - RÈGLEMENT TYPE RELATIVE À LA PRISE EN COMPTE DES ALÉAS D'INONDATION PAR LE DRAC)

ANNEXE N°3 - RÈGLEMENT PPRN TYPE

TOME 1.3 - RÈGLEMENT DU PATRIMOINE (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 2 - RÈGLEMENT DES ZONES URBAINES MIXTES (UA, UB, UC, UCRU, UD) (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 3 - RÈGLEMENT DES ZONES DÉDIÉES (UE, UV, UZ) (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 4 - RÈGLEMENT DES ZONES À URBANISER (AU) (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 5 - RÈGLEMENT DES ZONES AGRICOLES ET NATURELLES (A, AL, N, NL) (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 6.1 - LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET DES SERVITUDES DE LOCALISATION (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 6.2 - LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR MIXITÉ SOCIALE (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

TOME 7 - LISTE DES ÉLÉMENTS REPÉRÉS AU TITRE DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE
(Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

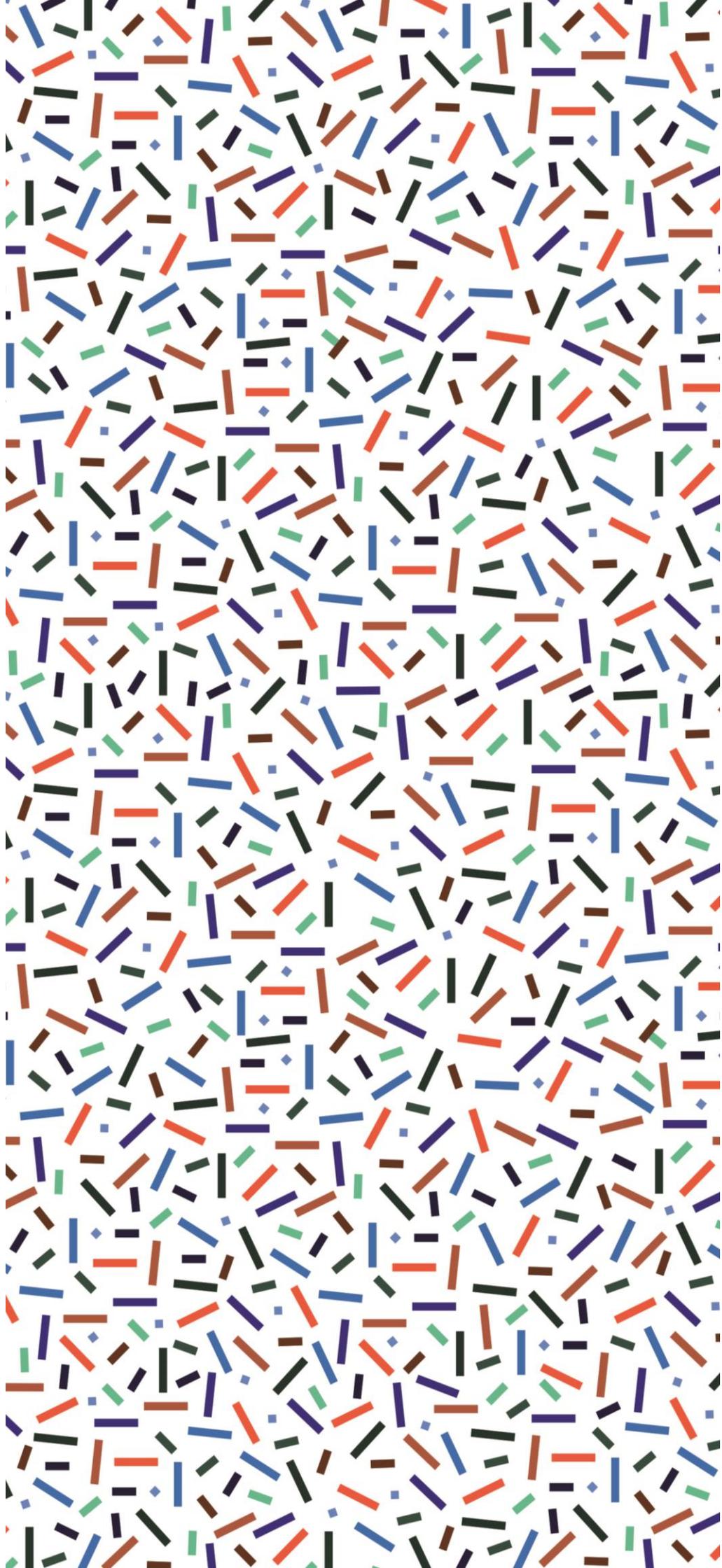
- A - PLAN DE ZONAGE (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- B.1 - PLAN DES RISQUES NATURELS (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021 et modification n°1 le 16/12/2022)
- B.2 - PLAN DES RISQUES ANTHROPIQUES (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- B.3 - PLAN DE PRÉVENTION DES POLLUTIONS (Modification n°1 le 16/12/2022)
- C.1 - ATLAS DE LA MIXITÉ FONCTIONNELLE ET COMMERCIALE (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- C.2 - ATLAS DE LA MIXITÉ SOCIALE (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- D.1 - ATLAS DES FORMES URBAINES : IMPLANTATIONS ET EMPRISES (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- D.2 - ATLAS DES FORMES URBAINES : HAUTEURS (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- E - ATLAS DES PÉRIMÈTRES D'INTENSIFICATION URBAINE (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- F.1 - PLAN DE L'OAP PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ (Modification n°1 le 16/12/2022)
- F.2 - PLAN DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- G.1 - ATLAS DES OAP ET SECTEURS DE PROJET (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°2 le 16/12/2022 et le 05/07/2024)
- G.2 - SECTEURS DE PLAN MASSE (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)
- H - ATLAS DU STATIONNEMENT (Modification n°2 le 05/07/2024)
- J - ATLAS DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (Modification simplifiée n°1 le 02/07/2021, modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- OAP PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ
- OAP QUALITÉ DE L'AIR
- OAP RISQUES ET RÉSILIENCE
- OAP SECTORIELLES (Modification n°1 le 16/12/2022 et modification n°2 le 05/07/2024)

ANNEXES

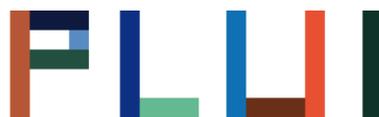
- SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES ANNEXES (mis à jour le 28/05/2020, le 22/04/2022, le 10/03/2023, le 28/07/2023 et le 08/03/2024, modification simplifiée n°1 le 02/07/2021)
1. SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE (mises à jour le 28/05/2020, le 01/03/2021, le 22/04/2022, le 10/03/2023, le 28/07/2023 et le 08/03/2024)
 2. ANNEXES SANITAIRES (mises à jour le 28/05/2020, le 01/03/2021, le 22/04/2022, le 10/03/2023 et le 28/07/2023)
 3. ANNEXES RELATIVES AUX NUISANCES SONORES (mises à jour le 28/05/2020 et le 10/03/2023)
 4. ANNEXES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ÉNERGIE (mises à jour le 28/05/2020, le 22/04/2022 et le 08/03/2024)
 5. ANNEXES RELATIVES À LA PRÉEMPTION (mises à jour le 28/05/2020, le 22/04/2022, le 10/03/2023 et le 08/03/2024)
 6. ANNEXES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT ET AU FONCIER (mises à jour le 28/05/2020, le 01/03/2021, le 22/04/2022, le 10/03/2023 et le 08/03/2024)
 7. DOCUMENTS INFORMATIFS RELATIFS AUX RISQUES (mis à jour le 10/03/2023 et le 08/03/2024)
 8. AUTRES DOCUMENTS INFORMATIFS (mises à jour le 28/05/2020, le 22/04/2022 et le 08/03/2024, modification simplifiée n°1 le 02/07/2021)
 9. RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi) (créée par mise à jour le 28/05/2020)



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Grenoble-Alpes Métropole

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Le Forum

3 rue Malakoff

38 031 Grenoble cedex 01

grenoblealpesmetropole.fr

Identité : www.studioplay.fr